

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » Karl Marx

Le fil rouge

Édité par des militants anticapitalistes de l'aéronautique toulousaine

mercredi 13 décembre 2023

Non à la loi Darmanin ! Face au racisme d'en haut, notre solidarité de travailleurs et travailleuses

La loi dite « Asile et immigration », dont le ministre de l'Intérieur Darmanin s'est fait le champion, n'a finalement pas été examinée à l'Assemblée nationale grâce à l'utilisation d'une astuce parlementaire la retirant de l'ordre du jour. Mais elle n'est pas enterrée pour autant. Car gouvernement, droite et extrême droite rivalisent de mensonges et d'infamie pour associer immigration et criminalité. Mais pour nous travailleuses et travailleurs de tous les secteurs vitaux, les immigrés c'est nous-mêmes, ou nos voisins, proches et collègues. Et nous disons « non » au poison raciste secrété d'en haut !

La scélératesse au sommet !

Au fil des navettes entre le palais Bourbon et le Sénat, le projet de loi a été considérablement durci, remettant en cause l'acquisition de la nationalité par droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers et le droit à l'AME, permettant à des sans-papiers de se faire soigner.

De nombreux soignants et médecins ont dénoncé le scandale et annoncé qu'ils n'appliqueront pas une mesure contraire aux droits humains et à la santé publique !

Après le rejet de la loi par une motion préalable, le gouvernement s'entêtera-t-il jusqu'au bout pour faire adopter ses propositions les plus abjectes ? L'Assemblée nationale avait en tout cas validé les limitations prévues au regroupement familial et la restriction des conditions (déjà très difficiles) ouvrant droit au titre « étranger malade » (qui ne représente que 2 % des titres de séjour accordés en France, soit 3280 en 2022). Les expulsions seraient encore facilitées.

La plus grande scélératesse de Darmanin est d'associer délinquance et immigration, et d'avoir envoyé à des médias 4 000 « profils d'étrangers délinquants » qui pourraient être expulsés si sa loi passait. Procédé vraiment infâme de ce gouvernement, qui rivalise avec l'extrême droite pour tenter d'opposer les travailleurs les uns aux autres, pour tenter de nous détourner de la lutte collective pour nos salaires et nos conditions de travail.

Cette politique raciste et réactionnaire pave la voie à l'extrême droite, et encourage ces groupuscules ultra-violents qu'on a pu voir à l'œuvre la semaine dernière à Romans-sur-Isère.

Le gouvernement français n'est pas le seul à pratiquer cette démagogie xénophobe : au Royaume-Uni, le gouvernement veut encore réduire les possibilités d'immigrer légalement. Il a annoncé que les soignants ne pourraient plus faire venir leurs familles, alors même que ce secteur manque de salariés.

Mais qui va construire les villes et garder les gosses ?

Ce sont aujourd'hui des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration (comme une large partie de la classe ouvrière de ce pays) qui construisent les installations des Jeux olympiques, nettoient les couloirs du métro, changent les draps des vieillards dans les Ehpad, gardent les enfants ou sont à la plonge dans les restaurants. Travail essentiel à toute la société.

Un dispositif important de cette loi porte sur la régularisation de ceux qui n'ont pas de papiers dans les métiers dits « en tension ». Mais ladite régularisation pourrait être soumise au pouvoir des préfets, qui pourraient s'y opposer en cas de « menace à l'ordre public » ou de « non-respect des valeurs de la République ». Autant dire que les prétextes seront légions pour priver des travailleurs et des travailleuses de leur titre de séjour, et permettre au patronat de les exploiter plus durement, par le chantage au retrait du titre de séjour et à l'expulsion.

Voilà ce que veulent le patronat et le gouvernement à son service. Le racisme d'État est une des facettes de la guerre de classe.

Aucun travailleur, aucune travailleuse n'est illégale ! Les seuls étrangers sur cette terre ce sont les patrons et leurs serviteurs au pouvoir, les Darmanin et Macron ! Ne nous laissons pas diviser. Ceux qui soutiennent cette loi raciste sont les mêmes qui détruisent les services publics faute de moyens, les mêmes qui refusent toute augmentation générale des salaires, les mêmes qui soutiennent les bombardements des civils et le nettoyage ethnique à Gaza. Darmanin et sa loi se sont pris les pieds dans le tapis parlementaire.

Pour envoyer toute sa politique raciste à la poubelle, travailleuses et travailleurs de tous pays, unissons-nous et manifestons partout en France contre la loi « Immigration » les 16 ou 18 décembre.

Hausse des cadences, manques de personnel, désorganisation : stop !

Dans beaucoup de nos fal les cadences augmentent alors que c'est souvent le bazar : on manque d'outils nos postes ont plein de problèmes... Et en plus souvent on manque de personnel, ce qui accroît largement ces problèmes.

De toute façon les grands chefs cherchent à faire toujours plus de profits sur notre dos. Qu'on ait des conditions de travail pourries, ils s'en foutent !

Leçon d'arithmétique

FO sort encore des communiqués triomphalistes sur le résultat des élections. Or FO a beau tourner les chiffres dans le sens qui l'arrange, la vérité est qu'il perd 9,7 % dans son fief d'Airbus Opérations. Dans le collège ouvrier, FO perd 14 %.

De plus en plus de salariés se rendent compte que donner un blanc seing à FO pour signer des accords-reculs (accords et plan social Covid, NAO en dessous de l'inflation, Reload) n'est plus possible.

Achat – vente : non merci !

Avant l'accord scélérat sur le temps de travail (signé par FO, CGC et CFTC), les forfaits-jours à Airbus Avions avaient une base de 211 jours annuels. Or, à partir du premier janvier 2024, non seulement ils passent à 214 jours, mais en plus ils peuvent être gentiment poussés par le manager pour passer à 218 jours !

Et ce, avec une paie de 110 % pour les 4 jours en question (et non pas 125 % comme si c'était des jours supplémentaires). Cette augmentation du temps de travail est à rebours de la demande de la société pour plus de temps libre. Décidément, Airbus appartient au monde d'avant. Il n'y a que la force collective de ses salariés qui pourra mettre Airbus dans la bonne direction.

Sous-effectif : s'informer avant de l'ouvrir

En visite sur une FAL et interrogé sur le sous-effectif chronique, Christian Scherer, numéro 2 du groupe à déclaré qu'Airbus était en sureffectif. Un de ses bras droits lui a vite signalé que ses chiffres comprennent les stagiaires CQPM. Or si les stagiaires bossent souvent aussi dur que les embauchés et intérimaires, selon la convention collective ils ne devraient même pas travailler !

Et ce sont ces gens là qui nous dirigent. Savent-ils seulement de quoi ils parlent ?

2 ans d'inflation, et nos salaires ?

Depuis 2 ans, le Smic à été augmenté 6 fois car c'est le seul revenu indexé sur les prix. Aujourd'hui, c'est un record : près de 20 % des travailleurs sont au Smic. Le patronat, dont celui d'Airbus, a bien donné des primes ponctuelles et des augmentations, mais trop tard et trop peu pour suivre l'inflation réelle des produits de première nécessité.

Mais heureusement un autre record a été franchi ces deux dernières années : celui des grèves et débrayages pour les salaires. Dans les bus, à la SNCF, dans l'industrie ... C'est tous ensemble, par la grève, qu'on réussira à inverser le rapport de force et obtenir de véritables augmentations, qui ne feront pas que suivre l'inflation !

Faury commence à agiter la sébile !

Dans un entretien au Financial Times, le PDG d'Airbus a expliqué que malgré la puissance financière du groupe, il pourrait « avoir besoin de soutien » des États pour développer le successeur de l'A320 et un court-courrier propulsé à l'hydrogène. Et ce alors même que le groupe reçoit déjà des « fonds de recherche » des gouvernements européens et que ces programmes ne sont pas officiellement lancés.

Bref, pour arroser les actionnaires ponctionnons l'argent public !

A400M : enfin une bonne nouvelle ?

Airbus D&S a l'air de vraiment vouloir faire de l'A400M un avion de lutte contre les incendies de forêt : un kit prototype, capable de larguer 20 000 litres d'eau ou de retardant en un passage, continue à être testé. On le remplit au sol en moins de 10 minutes. Et en plus on peut l'installer sans modifier du tout l'avion.

Au vu du dérèglement climatique et des méga-feux qui se généralisent, gageons que l'avion va voir son marché s'agrandir. Mais difficile d'oublier que cet avion a d'abord été conçu pour transporter des soldats et du matériel militaire, pour larguer des parachutistes.

Bref le pompier peut vite redevenir pyromane...

Fin d'année, budgets en baisse et licenciements

Avec la fin de l'année, Airbus réévalue les budgets de ses différents projets en ingénierie, plutôt à la baisse. Chez les sous-traitants du secteur, davantage de salariés se retrouvent sans mission. En attendant de leur retrouver un projet, en général on bricole (formations, coup de main aux collègues, projets innovation...)

À Alten Sud-Ouest, la direction a décidé d'appliquer les mêmes recettes qu'en 2020 : proposition de mission en déplacement, sans ordre de mission, avec un formulaire à remplir pour répondre, et licenciement pour faute grave si la case "non" a été cochée. C'est illégal, mais rentable. Très peu osent aller aux prud'hommes, donc ça reste plus économique que de respecter le droit du travail.

Vous avez dit patrons-voyous ?

Des « responsables » inhumains

Un collectif d'enseignants et de parents d'élèves a organisé des hébergements de familles d'enfants scolarisés dans des écoles. Il demande le « relogement de toutes les personnes mises à la rue sur décision de la préfecture de les expulser des hébergements d'urgence » et avertit que le mouvement va s'étendre si le problème n'est pas réglé rapidement (300 enfants sans hébergement dans le département). Moudenc n'a rien trouvé de mieux que de dénoncer une utilisation illégale de ces écoles.

Et face à la menace d'expulsion d'un bâtiment désaffecté (à l'initiative du président de l'Université Paul Sabatier) de la centaine de jeunes mineurs dont le Conseil Départemental refuse la prise en charge (imposée quasi-systématiquement ensuite par un juge), un comité de soutien a lancé une tribune et une pétition, organisé un rassemblement de 200 personnes.

Avoir un toit doit redevenir un droit. Non à l'inhumanité des « responsables » !